

VENERIE

la chasse aux chiens courants



BARON DE VAUX — L'ARMORIAL DE LA VÉNERIE
VAUTRAIT DE M. SERVANT

... Aujourd'hui...

Le Vautrait Tiens Bon Picard



M. Olivier Moizard, maître d'équipage.

(Photo : S. Levoye)

Ainsi, dans cette région du nord-ouest de l'hexagone, un peu partout, le courre du sanglier fut une pratique traditionnelle avec des vicissitudes certes, mais de façon continue. Dans la simplicité ou la splendeur, des dizaines de vautraits se sont succédés, parcourant les bois, les plaines et les forêts des départements de l'Oise, de la Somme, de l'Aisne, du Nord et du Pas-de-Calais prenant plusieurs centaines d'animaux par saison.

Qu'en est-il en 1985 ?

Un seul vautrait demeure aujourd'hui. Les difficultés auxquelles le vautrait « Tiens Bon Picard » est confronté pour se maintenir n'ont d'équivalent que l'enthousiasme de ses membres.

Nous laissons à Benoît Verdun et Xavier Soilleux, en collaboration avec Christian Perney, le soin de vous présenter leur équipage.

Le 28 mai 1983, naissait le Vautrait « Tiens Bon Picard », lors d'une soirée réunissant tous nos amis veneurs du Nord de la France. Le vautrait a la difficile tâche de succéder au Rallye Monplaisir dont les maîtres d'équipage successifs furent Jean-Louis Pointier de 1958 à 1972 et Bernard Pointier, son fils, de 1972 à 1983. Leurs qualités de veneurs de sanglier ne sont plus à vanter ! La meute actuelle est donc issue du Rallye Monplaisir. Elle est composée de cinquante chiens auxquels s'ajoutent dix chiots tous les ans. Ce sont pour la plupart des anglo-français tricolores d'origine Pointier. Quelques fox-hounds ont été importés en 1981 par le Rallye-Monplaisir pour combler une année où l'élevage n'avait pas réussi. Quelques jeunes chiens furent aimablement offerts par les équipages de cerf voisins, en particulier ceux de Villers-Cotterêts et « la Futaie des Amis ». Durant la saison 1984-1985, la moyenne d'âge de la meute est in-

férieure à trois ans. La meute est jeune, comme le sont les boutons du vautrait.

Notre maître d'équipage est l'image même de la camaraderie et de la gaieté qui nous lient.

Nombreuses sont les tâches à assumer pour maintenir un vautrait. Aussi, Olivier Moizard, directement assisté de Pierre Le Rouget, a-t-il attribué à chacun un poste selon ses aptitudes. Xavier Soilleux fait l'unanimité, par son perçant, son instinct de la chasse, sa volonté ferme dans les décisions qu'il sait prendre, si empreintes de gentillesse et d'amitié. Il a ses chiens bien en main, très gais et de ce fait criant beaucoup. Serge, le piqueur, connaît bien son affaire. Les soins aux chiens sont toujours donnés avec dévouement. Son expérience nous permet de disposer d'un lot de chiens toujours en bonne condition.

Le chenil est chez Hubert Yzèbe. Qu'il soit ici remercié de cette responsabilité contraignante qu'il a acceptée. Son efficacité à rembûcher les cochons est aussi l'un de ses côtés sympathiques.

Des tâches plus discrètes mais aussi absorbantes sont assumées : d'aucuns élèvent les chiots, d'autres s'occupent des relations publiques avec les chasseurs à tir, les Fédérations, les forestiers, composent des fanfares, rédigent les contrats d'assurances, encaissent les cotisations, développent les photos du dernier ferme, préparent les dîners. Deux autres amis, au dévouement sans mesure, assurent les soins vétérinaires ordinaires et extraordinaires. Aussi, vingt chiens décousus en deux chasses consécutives l'an dernier ont tous été remis d'aplomb en un temps record grâce aux Docteurs Xavier Bollart et Eric Doucet dont l'habileté à manier l'aiguille n'a d'égale que l'efficacité discrète à rallier une queue de chiens ou appuyer la tête.

Vous voyez que nous ne sommes pas trop de trente boutons ! Tous ont donné de leur temps pour que la soirée de lancement du vautrait « Tiens Bon Picard » en été 1983 et que la fête de vénerie « chasse à courre et montgolfières » en 1984, soient de bonnes opérations de relations publiques et l'occasion pour tous les veneurs de Picardie de se rencontrer.

Pour tous, le vautrait tient une grande place. La prochaine chasse est attendue avec impatience, nombreux sont ceux qui feront l'effort



Forêt de la Neuville-en-Hez, départ du rendez-vous du « Magasin ». Devant les chiens, M. Xavier Soilleux.

(Photo : Ch. Perney)

de se lever dans la nuit d'hiver pour aller faire leur quête, limier au trait, sur la gelée blanche du matin.

Les bien-aller répondront au récri des hurleurs... Les chevaux avaleront les pentes des collines. Nous resterons s'il le faut en selle jusqu'à la nuit étoilée derrière ce quartanier qui perce là-bas en futaie ou en débûché. Ceci est un peu à l'image de deux chasses de la saison 83-84, l'une à Compiègne, l'autre à Ployart dans le Laonnois, sur l'aimable invitation de Monsieur le comte de Bertoult, Président d'honneur de la Fédération des chasseurs de l'Aisne. Ce furent des chasses mémorables quant aux kilomètres avalés par nos chevaux et nos chiens et qui toutes deux, se conclurent par un hallali aux limites de nos forces.

Le vautrait a pris, au cours de la dernière saison, douze animaux : un à Compiègne, deux en Hez, trois en Saint-Gobain, deux en déplacement avec le Rallye Chapeau, deux en Ourscamps, un en Laigue, un dans le Laonnois ; fait sept buissons creux, ceci en vingt-quatre sorties.

Les trois licences disponibles en forêt de Villers-Cotterêts n'ont pas été réalisées par solidarité envers les lots de chasse à tir qui avaient décidé de ne pas chasser le sanglier cette année.

Les attaques sont peu nombreuses mais le territoire de chasse est vaste. Celui-ci représente en effet cinquante mille hectares répartis en plusieurs massifs forestiers : le massif de Compiègne comprenant

les forêts d'Ourscamps, Laigue et Compiègne, le massif de Saint-Gobain-Coucy, le massif de Retz, plus usuellement dénommé forêt de Villers-Cotterêts, la forêt de Hez-Froidmont, à proximité de Clermont-de-l'Oise.

Ces massifs, parmi les plus hauts lieux de la vénerie française, offrent une grande variété de relief et de peuplements forestiers aux riches potentialités nutritives pour le gibier. Les communications pour le sanglier existent entre toutes ces forêts, cependant parfois distantes de plusieurs dizaines de kilomètres. La qualité cynégétique de cet exceptionnel ensemble forestier demeurant malgré la pression de l'urbanisme, du tourisme, des infrastructures routières et industrielles, il serait indispensable de préserver l'intégrité de ce milieu dont dépend le sort de la grande faune.

Lors de notre première chasse en Compiègne, nous avons eu le plaisir de débûcher derrière un ragot qui, traversant la vallée de l'Automne, nous a menés jusqu'au bois du Roi (contigu à la forêt d'Ermenonville). Ourscamps située entre Noyon et Compiègne n'est qu'un fourré aux nombreux souillards. Ce fut le territoire du vautrait Picard Pic'Hardy au baron de Langlade, puis au comte de Becquincourt associés à la comtesse d'Evry (1946-1958). Plus récemment ce fut celui de la famille Pointier qui en fut adjudicataire à partir des années 60. Ourscamps laisse à certains d'entre nous d'im-

périssables souvenirs de débûchés sur la forêt de Saint-Gobain-Coucy ou sur les forêts de Laigue et Compiègne.

En Compiègne (quatorze mille cinq cents hectares), nous héritons d'un glorieux passé : les récits de chasse de l'équipage du Francport au marquis de l'Aigle, ceux du vautrait du baron James de Rothschild (1925-1930), du vautrait de Pouy à Monsieur Peiffer, qui força plus de deux cents sangliers entre 1949 et 1954, du Pic'Hardy Beaulieu qui chasse de 1959 à 1964 forçant quarante-quatre animaux en quatre-vingt-quatre chasses et du Rallye Monplaisir avec lequel Madame Monique de Rothschild coupla son propre lot de chiens pendant quatre saisons, racontés par les plus anciens d'entre nous, lors des dîners de chasses, font rêver les plus jeunes. Hez-Froidmont est une superbe forêt peuplée de hêtres aux portes de Clermont-de-l'Oise, mais très accidentée. La chasse y est vite perdue : un vallon de retard et la meute a disparu. Une forêt sympathique à l'image de son rendez-vous de chasse du carrefour du Magasin, au coeur du massif où il fait bon se retrouver devant la cheminée.

C'est une forêt proche de la Normandie, ce qui permet à nos amis du Rallye Roumare et de l'équipage du Pays d'Ouche de se joindre à nous. C'était la forêt du Rallye Wurtemberg à Monsieur Widmer (1960-1968), puis de l'un de nos amis bouton au vautrait « Tiens bon Picard », André

Geneste, maître d'équipage du Rallye Risque Tout, dont certains de nos rapprocheurs sont issus.

Quant à la forêt de Coucy-Saint-Gobain (huit mille hectares), c'est un massif où le fourré, la difficulté du relief, un réserve domaniale et surtout l'existence de quelques bois riverains privés, gérés par de vrais chasseurs soucieux de préservation, permettent à une population stable de se maintenir malgré la pression à tir importante.

Villers-Cotterêts couvre treize mille cinq cents hectares. C'est là que s'illustra, il y a un siècle, le vautrait Servant, de 1882 à 1887. Il y a dix ans à peine, deux cents sangliers y étaient prélevés chaque saison. En 1983, la raréfaction de cet animal a décidé les chasseurs à tir et le vautrait à ne pas le chasser. Nous espérons que cette mesure de sagesse qui nous prive beaucoup, car nos chiens manquent déjà de sorties, favorisera la reconstitution du cheptel.

Actuellement, sur les cinquante mille hectares de forêts domaniales où nous détenons des licences, le sanglier reste trop peu présent. Les populations totales varient peu mais se déplacent sensiblement d'une année sur l'autre.

L'amplitude de la saison de chasse à tir en 1984-1985 qui a duré jusqu'à fin février, nous pose deux problèmes. Le premier est strictement administratif : le règlement de l'Office National des Forêts qui régit nos licences, a été élaboré dans le cadre d'une fermeture de la chasse à tir prévue début janvier. Il y est stipulé pour environ les trois-quarts

de ces licences, que celles-ci ne sont délivrables qu'après la fermeture de la chasse à tir. Autrefois, il nous restait trois mois pour les réaliser, maintenant la fermeture générale de la chasse à tir est repoussée à fin février. Nous voici donc dans l'obligation théorique d'exploiter nos licences uniquement en mars, ce qui est impossible, bien entendu. Un équipage n'est en effet pas un fusil que l'on décroche du ratelier : chiens et chevaux nécessitent une période de mise en route, puis un nombre de chasses suffisant et bien réparti pour être en mesure d'exister. Le désir de chasser, la volonté de prendre nous animent, une solide dose d'optimisme nous a fait reprendre un vautrait. Il n'en reste aujourd'hui que peu en France ; est-il paradoxal pour un jeune équipage comme le nôtre de croire en l'avenir ?

Nous sommes en tous cas résolus à préserver notre passion !

Le second problème tient à une limitation raisonnable des prélèvements de sanglier, dans le cadre d'une réelle gestion collective.

Les territoires domaniaux, de par leur étendue, seraient parmi les plus aptes à fixer des populations et aussi les plus facilement aménageables pour réduire les dégâts à l'agriculture riveraine.

Un consensus, puis une collaboration de tous les intéressés de chaque entité unitaire (chasseurs à tir et à courre, forestiers et agriculteurs riverains) doivent s'établir. Ceci est en bonne voie de réalisation sur plusieurs massifs, à l'instigation de

nos Présidents de Fédérations, Messieurs Corbière, Potel et Balle-dent. De même les chasseurs à tir suivent et apprécient nos laisser-courre. Il est vrai que nous sommes comme eux, les principaux intéressés au maintien des populations de sangliers. Il nous faut réfléchir davantage à un type de gestion qui permettrait de ménager les laies reproductrices et meneuses et aussi de mettre en réserves quelques zones fourrées. Cette préservation du patrimoine « sanglier » fondée sur une connaissance plus précise du cheptel, permettrait de mieux ajuster les prélèvements aux réalités du terrain.

Les chasseurs monnaient cher leurs droits, beaucoup font des efforts d'aménagement qu'il ne voudraient plus voir anéantis en quelques secondes par des Tartarins irresponsables. Une réglementation simple devrait supprimer les abus auxquels nous assistons chaque année : quel plaisir peut-on prendre à l'exécution d'une compagnie de huit ou dix sangliers en l'espace d'un quart d'heure à la brèche d'un grillage ?

Notre animal de prédilection allie la force à l'endurance et à l'intelligence : nous lui souhaitons de se maintenir toujours au fin fond de nos halliers picards ; il est garant du maintien de notre équipage !

Chaque année le vautrait Tiens Bon Picard remet à ses boutons un document sur leur équipage comprenant les comptes-rendus des chasses de la saison écoulée. En voici quelques extraits :



Forêt de Compiègne. Départ pour l'attaque. Devant les chiens, M. Pierre Le Rouget.

(Photo : S. Levoey)



Glaignes. Le chenil de l'équipage de Chézelles.

Glaignes. — Équipage de Chézelles. — Chenil.

Forêt de Compiègne Jeudi 15 novembre 1984

Deuxième chasse — quarante-huit chiens — bon temps.

Rendez-vous : onze heures — Puits-des-Chasseurs.

Nombreux invités dont : Madame Jean Bocquillon (équipage Pic'Ardie Valois), Monsieur Philippe Mitterrand et Monsieur Benoit Texier de l'équipage des Premiers fins bois, deux boutons de l'équipage des Bruyères.

A cheval : Arnaud Peters et Alain Tombal de l'équipage de Rivecourt, Benoît Venière du Rallye Laval, Félicité Moizard.

Le rapport est donné à Monsieur Philippe Mitterrand.

Les trois cochons vus la veille dans le centre de la forêt ne sont pas retrouvés ; mais par-ailleurs, Xavier Soilleux et la Brisée ont connaissance d'une voie à neuf heures trente à la Sente-aux-Poireaux et rapprochent avec Nez-de-Cuir, Etincelle et Pompadour. On les rallie avec la meute alors qu'un bon ragot de cent-soixante livres vient d'être attaqué. L'animal se fait battre dans Picardie, il est midi. Les chiens sont découplés, l'animal sort par la route du Maupas. Les jeunes chiens tardent à rallier pendant que l'on arrête la tête qui finit par forcer. Ces vingt-cinq chiens l'emmènent vite mais sans crier par les Molineaux, le Bocquet-Gras, la Place-aux-Veaux où l'animal prend le ru de la Michette, saute le goudron au carrefour du Bois-Recouvert, le Trou-Jacquot, monte sur les Grands-Monts.

Xavier rallie. On traverse les Grueries, longe la plaine de Champlieu ; on sort de forêt à la Tête-de-Pigau, Saint-Ladre, débûche au-dessus de

Béthisy-Saint-Martin, prend la côte de bois sur Doneval, le Trou-Bidet, le Bois-de-la-Motte, passe la route d'Orrouy à la Barraque (l'animal a été vu avec dix minutes d'avance sur une tête de neuf chiens), la route de Glaignes, le marais jusqu'à Glaignes où les chiens se rameutent.

L'animal rentre dans les jardins, fait le ru Sainte-Marie au milieu des maisons, prend son contre débûche par le fonds de Noailles, rentre, vers Rocquemont, sur la vallée de Baybelle où Serge découple les jeunes chiens. La chasse passe sous les ruines de chenil Picard Piqu'Hardy : perdu dans un savart sauvage, un pavillon en ruine, des grilles rouillées, sur le fronton du chenil, un « C » est gravé dans la pierre : le souvenir de l'équipage Chézelles disparu en 1914 accompagne la chasse quelques instants...

L'animal fait le marais de Séry-Maigneval, puis débûche vers Trumilly, traverse le bois de Basily, la route de Senlis, Auger-Saint-Vincent où un silo de betteraves se trouve sûrement sur le passage puisque l'animal l'escalade en plein milieu. La meute collée à la voie fait de même quinze minutes plus tard. On passe la ligne de chemin de fer de Crépy-Senlis, traverse le bois de la Montagne-de-Rosières, redébûche sur le bois de Droizelles, chez Monsieur Bacot, où le sanglier rentre avec vingt mètres d'avance sur les premiers chiens. Les derniers cavaliers mettent bas au niveau de la voie ferrée car les chevaux sont rendus. La Forêt, garde de Monsieur Bacot, est au passage de la route de Nanteuil, à l'Oratoire, où passent les quinze chiens qui maintiennent encore. L'animal tente un dernier débûché au ras des maisons d'Ormay mais rebûche à nouveau au

Bois-du-Roi. Univers est renversé par une voiture.

La nuit est maintenant tombée. On essaie de rompre les chiens qui chassent encore vers la sablière, tiennent le ferme dans le bois de Madame du Passage... Périgord sera retrouvé gravement décousu ; les chiens sont récupérés petit à petit grâce à La Forêt, à Monsieur Legouy, à Monsieur Leroyer.

Beau parcours inédit pour beaucoup de suiveurs et de veneurs. Sept chiens manquent à l'appel le soir. Le lendemain, Uhlán, Unisson ne sont pas encore retrouvés malgré la nuit que certains ont passé à chercher les perdus : Arnaud Peters, Christophe Mahieu et bien d'autres. Beaucoup de chiens se sont distingués lors de cette chasse : Périgord, Quimono, Querelle, Santana etc.

En Bourbonnais Mercredi 23 janvier 1985

Huitième chasse couplée avec le Rallye Chapeau.

Le rendez-vous des valets de limier est fixé traditionnellement chez Volcelest à Neuilly-le-Réal : Monsieur de Montlaur répartit les quêtes sur Neuilly-le-Réal et sur Jaligny où « Rotterdam » et Benoît Verdun prennent connaissance d'une compagnie et d'un bon sanglier près de la Chaumière.

Au casse-croûte du café de Saint-Voir, il est donc décidé de fixer le rendez-vous au carrefour du Chêne-Rond dans la splendide forêt de Jaligny. La camionnette des chiens du Rallye Chapeau étant retardée par une panne, on attaque avec quelques rapprocheurs du vautre « Tiens Bon Picard » et de Monsieur Vallayer.



Bien-aller en forêt de Compiègne.

(Photo : S. Levoye)

La compagnie est vite sur pied, tandis que le ragot salué par la magnifique trompe de Vincent de la Serre, saute la route de Tréteau devant Madame de Monspey. On arrête les chiens sur les bêtes rousses près du Rond de la Pierre-qui-Danse pour rallier et découpler sur le ragot. Les chiens prennent bien la voie, butent à la route de Saint-Voir à Jaligny et reculent au fourré de Fontcouverte où ils relancent leur animal. La chasse passe le chemin de sable, la Goutte-Jardin (« Chez Chaillot »), refuse la Bertonière, traverse la Peupleraie, les Grandberts, les Guiot, le Bois de la Fouine, saute la route de Mercy ; l'animal n'a pas d'avance et n'hésite pas à charger plusieurs fois les cavaliers en débûcher. Au dessus du village de Mercy, il fait retour, repasse à la Sapinière, débûche des Granberts où les chiens du Rallye Chapeau sont découplés aide. La chasse rentre dans la Bertonière, chez Chaillot, où il y a un relancé car Rotterdam seul repasse le chemin de sable derrière son animal, sans avance ; tandis que les chiens chassent un ragot qui longe la route de Gouise à Saint-Voir, passe le bois de l'Abîme, les Combes, les Remis, débûche sur le bois de Favier et la Feuillasse, les Bourguignons, passe au-dessus des Frerets, la route de Neuilly-le-Réal entre le silo et la borne 13, longe en débûcher les bois de Fouine et rentre à Heum sans aucune avance sur les neuf chiens de tête, saute la route de Mercy à Neuilly-le-Réal à la barrière et rentre au bois de Leyde où il tient la ferme, servi à la lance près de la route de Chapeau par Xavier Montlaur. Il est seize heures trente. Quelques chiens arrivent encore par la voie, mais beaucoup d'entre eux ont baissé de pied et sont ramassés ou égarés.

La curée est sonnée sous la neige dans la cour de Monsieur G. Fournier.

Les honneurs à Madame la comtesse Henri de Monspey et à Monsieur Jean-Louis Pointier.

Forêts de Coucy-Saint-Gobain Jeudi 14 mars 1985

Dix-neuvième chasse — trente-cinq chiens.

Rendez-vous : onze heures — Fontaine à la Goutte.

Le rendez-vous est déplacé au Rond d'Orléans en forêt de Coucy-Basse car Serge a pris connaissance, ce matin en plaine de Verneuil d'un grand sanglier dont il fait suite par Chevremont, l'Aulnois, les Tourneurs. Il le brise en dernier lieu sautant la route du rond d'Orléans à Varisis faisant tête vers la Vallée Morte-Femme où Lucien termine de le rembûcher. Le temps de mars est frais et variable. La grêle nous surprend en plein rapport et une quinzaine de chevaux font le gros dos sous la giboulée. Mais bientôt Etincelle, Escalin, Nez-de-Cuir et les autres rapprocheurs prennent connaissance de la voie ; à quelques centaines de mètres de la brisée, Escalin aboie le cochon à la bauge dans un grand roncier qui s'étale sous une jeune pleupleraie. L'animal se fait battre dans les ronces. Les chiens bien appuyés, l'obligent à prendre un parti, il passe la ligne de chemin de fer de Chauny, les Bouillards, refuse la route d'Amigny, fait retour par le Rond de l'Épinois où toute la meute est découplée, passe la chaussée Brunehaut, le Trou de Maître Ordoux, le Tir-du-Roy, contourne le Rond d'Orléans, passe la route de Sincey, la route de Pierremande, la route de Praast, les Marizelles. Le ciel tout à l'heure si noir est maintenant bleu, le sous-bois fume sous le soleil printanier... et la voie est exécration : les chiens s'étirent et ne crient

guère, d'autant que l'animal fait les allées comme un lièvre ! Il passe aux Fontinettes et vient au nez des chiens pour forcer le grillage de la caserne de Folembay.

Il refuse la route de Soissons, en face du chenil du Rallye Nomade et revient tourner entre la Maison Forestière des Fontinettes et Folembay, puis il perce par l'Aulnois, les Tourneurs, saute avec dix minutes d'avance la route de Barisis, longeant l'enceinte d'attaque de Vallée Morte-Femme, les Bouillards, la route d'Amigny, le Baillon, le marais du Vivret, Noire-Chesnoye, refuse la route de Saint-Gobain au-delà de laquelle commence la Haute-Forêt, refuit par Sart-Nonnain, écorne le débûcher du Clos-Lenthumy, passe la route de Servais à la Ferme Briquet, longe le marais des Aulnays, les Hautes-Cornes, la route de la Fère et entre dans la plantation du Pré-à-Leups où il se fait battre au fourré pendant une heure. Les chiens sont courageux et ne lâchent pas leur animal qui se fait relancer plusieurs fois et les renvoie.

Il ressort sans avance sur la meute par le Vivier-à-Grues, repasse la route de Fère, le Bois-à-Leups, commence un ferme roulant dans le rû de Servais, les Hautes-Cornes, les Aulnais de Servais et le Champ-Laurent. Le ciel s'est obscurci, la neige tombe en rafale mais personne ne pense aux tuniques transpercées, aux rennes qui glissent entre les doigts, les chiens chantent, les bien-aller redoublent et bientôt, l'animal hallali est servi à l'épieu par Benoît Vénère. Il est cinq heures.

Ragot de cent quatre-vingts livres pris en quatre heures et demie. Sept chiens touchés dont Ursus et Steward assez sérieusement, que Xavier Bollart soigne sur le champ. Curée au rendez-vous. Les honneurs à Max Thériez et à Benoît Vénère.

Demain... !

L'évocation du passé fait constater que le courre du sanglier était de pratique usuelle dans la plupart des territoires boisés, privés et domaniaux de ces régions de Picardie, du Nord de l'Île-de-France et sur leur périphérie en Haute-Normandie, Artois et Flandre.

Depuis un siècle, les grandes propriétés privées appartenant aux veneurs, à leurs familles ou leurs amis ont été au fil des successions divisées, vendues, louées et rendues de ce fait moins accueillantes aux vautreits, sauf invitations occasionnelles.

Dans les basses et hautes forêts domaniales de Crécy-en-Ponthieu, de la Neuville-en-Hez, de Compiègne, d'Ourscamps, de Laique, de Villers-Cotterêts, de Saint-Gobain, d'Ermenonville, d'Halatte, auxquelles nous annexerons la forêt de Chantilly appartenant à l'Institut de France, soit le « cochon » était l'objet d'une adjudication particulière, soit le droit de son courre était accordé conjointement à celui du cerf.

Il est à retenir que dans les années 60-70, quatre vautreits découplaient dans ces territoires.

Aujourd'hui, priorité dans les lotissements est donnée pour le sanglier par l'Office National des Forêts, à leurs ayants-droit à la chasse à tir. Ainsi la vénerie du sanglier n'a plus droit de cité dans les forêts d'Eu, de Crécy-en-Ponthieu, Ermenonville, Halatte et aussi Chantilly. Ailleurs, un système de licences de chasse à courre est prévu mais dans des conditions techniques de délivrance qui font qu'elles sont malaisément exploitables pour assurer la marche normale d'un seul vautreit. Cette situation restrictive en matière de territoires est, il faut le regretter, générale sur le plan national.

Il est prélevé sur le territoire métropolitain français, chaque année, par la chasse, environ soixante mille sangliers, et la petite quinzaine de vautreits existant actuellement, n'intervient que pour deux cent cinquante animaux, soit environ 0,4 %.

Dans les départements de l'Oise, de l'Aisne et de la Somme, qui constituent l'essentiel du territoire du Vautreit Tiens Bon Picard, un millier de sangliers ont été tués au cours de la saison 1983-84. Avec sa quinzaine d'hallalis en moyenne, les prises de ce vautreit sont donc de l'ordre de 1,5 %.

Pour assurer son avenir, le Vautreit Tiens Bon Picard devrait pouvoir disposer de trente-cinq à quarante attaques au minimum, bien réparties tout au long de la période d'ouverture de la chasse à courre, et pouvoir ainsi sonner une vingtaine d'hallalis par saison.

En raison du contexte de l'époque, des problèmes inhérents à cette vénerie qui nécessite un territoire extensif, c'est un immense effort qui doit être effectué par les responsables du Vautreit Tiens Bon Picard auprès de l'Office National des Forêts, des propriétaires agricoles et sylvicoles, des agriculteurs, des ayants-droit à la chasse à tir, et des équipages de chasse à courre au cerf, afin de bénéficier de la bienveillante compréhension et du soutien de chacun.

Tous ceux qui ont des responsabilités en matière cynégétique auront à cœur de faire en sorte que se maintienne le dernier vautreit découplant au Nord de la Seine, et aussi, sur un plan national, que se perpétue cette discipline ancestrale de la chasse française, parmi les plus sportives et écologiques qui soient.

Pierre Bocquillon
Juillet 1985



Forêt de Compiègne. Relancer.

(Photo : Ch. Perney)



Photo : Ch. Perney

Tiens Bon Picard



... Plus que jamais !